



**HAL**  
open science

## **A propos de la nouvelle carte de France au 1/20 000 (ou au 1/25 000)**

J.-P. Chesneau

### **► To cite this version:**

J.-P. Chesneau. A propos de la nouvelle carte de France au 1/20 000 (ou au 1/25 000). *Revue forestière française*, 1961, 1, pp.37. <10.4267/2042/24316>. <hal-03386296>

**HAL Id: hal-03386296**

**<https://hal.science/hal-03386296v1>**

Submitted on 19 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## A propos de la nouvelle carte de France au 1/20 000 (ou au 1/25 000)

---

La correspondance reçue à la suite de la note parue récemment au sujet des nouvelles publications cartographiques de l'I.G.N. (cf. R.F.F. d'août-septembre 1960, p. 585) nous laisse supposer que les remarquables possibilités offertes par la nouvelle carte de France au 1/20 000 (ou au 1/25 000) sont encore mal connues de beaucoup.

Il nous paraît donc utile de compléter les renseignements déjà fournis au sujet de cette carte par les suivants.

### 1° *Exécution de la carte. Etat d'avancement.*

Cette nouvelle carte est dressée à partir de levés photogrammétriques complétés sur le terrain. Cependant, un certain nombre de feuilles ont été établies à partir de levés directs à grande échelle exécutés à la planchette.

Depuis 1945, les Services de l'I.G.N. ont travaillé à un rythme accéléré et actuellement près de la moitié du territoire de la France est couverte par cette carte. Le dessin ci-contre donne les limites des régions teintées en sombre, pour lesquelles la carte au 1/20 000 ou au 1/25 000 a déjà été publiée à la date du 1<sup>er</sup> décembre 1960.

### 2° *Planimétrie.*

Par rapport à l'ancienne carte au 1/80 000 ou à l'ancienne carte au 1/50 000 qui n'était qu'un agrandissement photographique de la carte au 1/80 000, un gain extrêmement sensible a été réalisé dans la richesse des détails planimétriques.

La polychromie (cette nouvelle carte est dessinée en 3 ou 4 couleurs) a permis de rendre la carte nettement plus lisible, bien qu'elle contienne beaucoup plus de détails.

Grâce aux nouveaux procédés mis en œuvre, chaque point représenté est exactement à sa place, à quelques dixièmes de millimètre près. L'erreur planimètre moyenne, en vraie grandeur, ne dépasse pas 5 m, alors que sur les anciennes cartes au 1/50 000 les erreurs atteignent fréquemment 100 à 150 m.

### 3° *Altimétrie.*

Les formes du terrain y sont très détaillées grâce à la représentation du relief par courbes de niveau à équidistance réelle de 5 mètres en plaine et de 10 mètres en montagne, avec courbes intercalaires là où elles s'avèrent utiles.

L'altitude d'un point quelconque du terrain peut être appréciée à moins de 0,50 m près. Les pentes peuvent donc être mesurées avec exactitude et cela présente un gros intérêt pour l'établissement de certains projets de travaux (drainage, terrassements, etc...).

\*  
\*\*

Ajoutons que cette carte supporte très bien l'agrandissement photographique au 1/10 000 et même au 1/5 000. Ces agrandissements constituent des documents dont la qualité n'est pas inférieure à celle des levés directs effectués à ces échelles par des topographes de l'Administration ou d'entreprises privées. On peut donc, grâce à ces agrandissements, faire l'économie de ces

levés. Si l'on veut obtenir en outre une carte de présentation correcte, il suffira de faire reprendre le dessin par un spécialiste.

En conclusion, nous ne saurions trop conseiller aux Forestiers de faire appel à cette carte comme document de base pour la préparation de nombreux travaux qu'ils peuvent avoir à exécuter : travaux de reboisement ou d'amélioration, d'exploitations forestières, travaux de lutte contre l'érosion, tracés et constructions de routes et chemins, étude de la végétation, études géologiques, etc...

Par sa haute précision, sa clarté et la finesse de sa facture, cette carte ne peut que leur donner entière satisfaction.

J.-P. CHESNEAU.

